

# Captages protégés, Eau potable préservée !



## APPEL A PROJETS

### « Collectivités et captages »

10 novembre 2015



## SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (SDEA) – ETUDE SUR LES FILIERES BAS INTRANTS ET BIO, ET SUR L'INSTAURATION D'UN DIALOGUE TERRITORIAL SUR LES CAPTAGES DU PIÉMONT SUD BAS-RHINOIS ET LE CHAMP CAPTANT DE MOMMENHEIM

### **Présentation générale et contexte**

Voir paragraphe précédent pour la présentation de la collectivité.

Le projet porte sur les aires d'alimentation des captages de 5 captages du Piémont Sud bas-rhinois, dont 4 sont classés Grenelle depuis 2009 (Zellwiller, Dambach-la-ville – 2 arrêtés depuis 2009 - et Epfig) et 1 Conférence environnementale depuis 2013 (Kintzheim), sur la problématique nitrates. Les captages alimentent environ 10 000 personnes et proviennent de plusieurs aquifères.

Un travail partenarial de reconquête de la qualité de l'eau a été initié depuis plus de 20 ans (opérations Ferti-Mieux puis Agri-Mieux, aides financières à l'implantation de CIPAN, MAE, Mission « eau » depuis 2010, ...) mais n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés.

### **Description du projet**

#### **Les captages du Piémont Sud Bas-Rhinois**

##### Axe 1 : Développement de la production en agriculture biologique et des cultures bas-intrants

- 0 Etudes technico-économiques, études de marché et diagnostics de débouchés, y compris besoins en structuration de filières ;
- 0 Filières bio : restauration collective (contexte et potentiel très favorable), lait, céréales, maraichage, alimentation animale, céréales, arboriculture, ...
- 0 Filières bas-intrants : fourrages, chanvre (textile et matériaux), grandes cultures bio, semences de prairies fleuries, cultures énergétiques, ...

##### Axe 2 : Réviser les Déclarations d'Utilité Publique (DUP)

Les DUP des 4 captages datent des années 1970 et sont inadaptées aux enjeux de protection contre les pollutions diffuses. Le SDEA propose d'engager une révision des prescriptions des périmètres de protection afin de permettre d'imposer des pratiques agricoles efficaces pour la protection des captages, tout en dédommageant les exploitants.

##### Axe 3 : Suivi de la qualité de l'eau

Etude de la mise en œuvre d'un réseau de surveillance de la qualité de l'eau pour vérifier la protection de la ressource en eau par le changement de pratiques.

##### Axe 4 : Assurer un dialogue territorial visant à élaborer un programme d'actions global pour une démarche concertée et collective de reconquête de la qualité de l'eau

# Captages protégés, Eau potable préservée !



- 0 Etude sociologique visant à identifier les freins au changement de chacun et les leviers d'action pour les lever : identification des parties prenantes, organisation de rencontres individuelles ou par petit groupe ;
  
- 0 Organisation d'un forum ouvert, facilité par un médiateur professionnel extérieur aux structures engagées dans l'appel à projet : rencontre et partage de points de vue des parties prenantes et de toutes les personnes intéressées sur le territoire, partage des attentes et contraintes de chacun, propositions, conditions de réussite, trouver ensemble les solutions et se fixer collectivement des objectifs acceptables, ...
- 0 Au-delà du forum, animation des comités de pilotage ou autre groupe d'acteurs locaux.

## ***Les captages de Mommenheim***

### ***Axe 1 : Développement de la production en agriculture biologique et des cultures bas-intrants***

- 0 Etudes technico-économiques, études de marché et diagnostics de débouchés, y compris besoins en structuration de filières ;
- 0 Filières bio : lait, céréales, maraichage, restauration collective, alimentation animale, ... ;
- 0 Filières bas-intrants : miscanthus (existence d'une chaufferie collective), chanvre (textile et matériaux).

# Captages protégés, Eau potable préservée !



## Axe 2 : Gestion des effluents et assolements concertés

- 0 Connaissance de l'état du gisement de matière organique et des types d'exploitations (fumier ou lisier) ;
- 0 Etude de la faisabilité d'une unité de biogaz avec une réflexion sur les produits à y intégrer (intercultures, sous-produits agricoles, miscanthus, etc. comme alternative au maïs) et d'une usine de compostage des fumiers pailleux ;
- 0 Définition de nouveaux assolements : concertation entre agriculteurs, à intégrer dans le cadre des assolements contre les coulées boueuses ;
- 0 Etude des systèmes « Basse Emission » (intégration de rotations pour limiter les sols nus, autonomie fourragère, en intégrant une part d'herbe plus importante dans la ration).

## Axe 3 : Assurer un dialogue territorial visant à élaborer un programme d'actions global pour une démarche concertée et collective de reconquête de la qualité de l'eau

- 0 Etude sociologique visant à identifier les freins au changement et les leviers d'action : identification des parties prenantes, organisation de rencontres individuelles ou par petit groupe ;
- 0 Organisation d'un forum ouvert, facilité par un médiateur professionnel extérieur aux structures engagées dans l'appel à projet : rencontre et partage des points de vue des parties prenantes et de toutes les personnes intéressées sur le territoire, partage des attentes et contraintes de chacun, propositions, conditions de réussite, trouver ensemble les solutions et se fixer collectivement des objectifs acceptables, ...
- 0 Au-delà du forum, animation des comités de pilotage ou autre groupe d'acteurs locaux.

## Axe 4 : Pilotage, coordination et évaluation

- 0 Constitution d'un groupe de travail « expertise », piloté par la Mission « eau » : pilotage et coordination du projet, de la réalisation des cahiers des charges et suivi des études, du plan d'action, ...
- 0 Etude de la mise en œuvre d'un réseau de surveillance de la qualité de l'eau pour vérifier la protection de la ressource en eau par le changement de pratiques.

## **Points forts**

- 0 Forte dynamique territoriale, partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux : structures techniques (Chambre d'Agriculture, OPABA, exploitants, organismes stockeurs, prescripteurs et transformateurs, ARAA, APRONA, ...), acteurs de la société civile (agriculteurs locaux, restaurateurs, consommateurs, associations, usagers de l'eau, ...) et élus/organismes institutionnels (articulation avec les schémas d'aménagement existants) ;
- 0 Mobilisation en parallèle de l'outil foncier ;
- 0 Projet ambitieux, innovant et exemplaire, visant à des changements efficaces et pérennes ;
- 0 Au-delà de l'aspect technique, fort volet sociologique visant à lever les freins au changement par l'instauration d'un dialogue territorial.

## **Avancement du projet**

- 0 Dynamique lancée ;

- 0 Planning prévisionnel : forum ouvert en février 2016, démarrage des études en mars 2016, fin des études décembre 2016 ;
- 0 Projet prêt à être lancé mais cahier des charges des études à établir.

**Coût : 293 000 €**